

La Roche-sur-Yon, le 27 juin 2025

Direction Proximité et Prévention
Pôle démarches aux usagers et services à la population
Service État-civil - Mairies de quartier - Élections -
Recensement de la population

ARRETE N° 2025-Ville-1194

Monsieur le Maire de La Roche-sur-Yon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-18,

A R R Ê T E :

Monsieur Stéphane IBARRA, Conseiller Municipal, est délégué à la célébration du mariage de :

Jimmy HILLIER et Marina BOUTELOUP-LAVOUÉ

Le 20 septembre 2025 à 10h00 à la Mairie de La Roche-sur-Yon, 4 Rue Georges Clemenceau

en remplacement du Maire et des Adjointes empêchés.

Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de La Roche-sur-Yon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Luc BOUARD,
Maire de La Roche-sur-Yon,
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

